

Caen, le 01 01 2009

Madame, Monsieur, Cher Collègue

Au titre de la Société Française de Néonatalogie, nous avons le plaisir de vous solliciter pour devenir membre de cette société qui a pour but de regrouper tous les professionnels en charge de nouveau-nés tant en secteur public que privé. Le coût de l'adhésion a été fixé à 30 € pour les médecins et 15 € pour les non médecins pour l'année 2009.

La Société Française de Néonatalogie est issue de la Fédération Nationale des Pédiatres Néonatalogistes qui représentait les groupes d'étude en néonatalogie régionaux. L'évolution de l'organisation sanitaire avec la création des réseaux de périnatalité rendait cette fédération peut représentative des réalités de terrain. C'est pourquoi, il a été souhaité de la faire évoluer vers une Société Française de Néonatalogie regroupant tous les professionnels concernés par la prise en charge du nouveau-né. Cette nouvelle société impose une adhésion directe.

Si vous souhaitez être adhérent de la Société Française de Néonatalogie, nous vous demandons de compléter le bulletin ci-dessous et de l'adresser à la trésorière : Docteur Michèle GRANIER, service de Néonatalogie, Centre Hospitalier Louise Michel, Quartier du Canal – COURCOURONNES - 91014 EVRY Cedex

Vous remerciant par avance de votre intérêt pour cette société,

Bien cordialement

Pierre Henri JARREAU
Président

Bernard GUILLOIS
Secrétaire général

